

Besançon, le 03/02/2026

Madame, Monsieur,

Le Document Général d'Orientations (DGO) de Sécurité Routière définit la liste des enjeux sécurité routière pour le département du Doubs pour la période 2023 – 2027 :

- le risque routier professionnel ;
- les conduites à risques avec :
 - l'alcool et les stupéfiants,
 - la vitesse et le non-respect des priorités,
 - les distracteurs (l'usage du téléphone notamment),
- les nouvelles mobilités dites « douces » : vélos (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) et piétons ;
- les deux-roues motorisés.

Pour chaque enjeu cité, les orientations d'actions ont été recherchées dans différents domaines : la communication, la sensibilisation, la prévention, le contrôle et les sanctions. Ainsi, 43 orientations d'action sont déclinées chaque année en actions dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le Document Général d'Orientations (DGO) 2023-2027 et la plaquette de présentation sont disponibles sur notre site internet : <https://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr/document-general-d-orientations-de-securite-a999.html>

J'ai donc l'honneur de vous solliciter pour un nouvel appel à projets d'actions dans le cadre de la préparation du PDASR 2026.

Les projets présentés devront impérativement répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- actions répondant aux enjeux et orientations d'action précédemment évoqués ;
- opérations devant se dérouler et se terminer en 2026 ;

En complément, il devra également nous parvenir votre bilan définitif et détaillé des actions conduites en 2025 si vous avez bénéficié d'un financement au titre du PDASR 2025 (devis, facture, bilan quantitatif et qualitatif par actions).

Vous retrouverez tous les documents utiles sur notre site internet dans l'article « PDASR 2026 – Appel à projet » : <https://www.msr25.doubs.developpement-durable.gouv.fr/pdasr-appel-a-projet-r189.html>

Direction départementale des territoires du Doubs
5, voie Gisèle HALIMI – BP91169 - 25003 BESANÇON CEDEX
Tél : 03.39.59.55.16
Mél : ddt-pole-securite-routiere@doubs.gouv.fr

Je vous saurai donc gré de bien vouloir formuler vos demandes avant le 16 mars 2026 au plus tard via la plateforme Démarche Simplifiée au lien suivant :

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/pdasr_2026_doubs25

Mes services restent à votre disposition pour de plus amples renseignements :

Charline ROUX : 03.39.59.55.16

Justine BILLOT-VERNIER : 03.39.59.55.17

Par avance, je vous remercie pour votre implication dans la démarche collective de lutte contre l'insécurité routière.

La responsable du service coordination,
sécurité, conseil aux territoires



Virginie LEMAIRE